



EXTRAIT
DU REGISTRE DES ARRETÉS DU MAIRE

ARRETE FIXANT le tableau d'avancement
Au grade d'adjoint administratif de première classe
Au titre de l'année 2010

Le Maire de BARBATRE

- VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, article 3
- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 30,79 et 80
- VU le décret n°2006-1690 du 22/12/2006 (articles 10 et 11) portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjointes administratifs
- VU l'avis favorable émis par la Commission Administrative Paritaire dans sa séance du 25 janvier 2010

ARRÊTE

Article 1 : est inscrit sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif de première classe au titre de l'année 2010 la personne mentionnée ci-dessous :

NOM et Prénom	SITUATION ACTUELLE
Henry GOMEZ JALVIN	Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe

Article 2 : Le secrétaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au :

- . Représentant de l'Etat
- . Président du centre de Gestion

Fait à BARBATRE, le 6/04/2010

